

FICHE DE POSTE

Date de mise à jour : 08 03 2019 BOP

I – DEFINITION DU POSTE

1	SERVICE : Direction de la santé - Centre d'hygiène et de salubrité publique					
2	LIBELLE DU POSTE : Technicien sanitaire					
3	NIVEAU DE RESPONSABILITE : 3					
4	CATEGORIE DE LA MAQUETTE FUTURE : B					
5	CATEGORIE DE LA MAQUETTE ACTUELLE : B					
5	FILIERE DE LA MAQUETTE FUTURE : FTE					
6	IMPUTATION BUDGETAIRE : S/CHAP. : 96202 PROGRAMME DE VENTILATION : 97002		CODE POSTE : 2347 CENTRE DE TRAVAIL : 322			
7	LOCALISATION GEOGRAPHIQUE : Subdivision de la santé des Iles Sous le Vent – Uturoa/Raiatea – Archipel des Iles Sous le Vent					
8	FINALITE / DESCRIPTIF SYNTHETIQUE (maximum 50 mots) : L'agent est l'adjoint au responsable de la Cellule d'hygiène et de salubrité publique au sein de la Subdivision santé des Iles Sous le Vent. Sous l'autorité de ce responsable et en coordination avec le Centre d'hygiène et de salubrité publique à Papeete, il met en œuvre dans les Iles Sous le Vent les missions d'hygiène et de salubrité publique dans les domaines de l'hygiène de l'environnement et des constructions, de l'hygiène alimentaire et en matière de lutte antivectorielle.					
9	EFFECTIFS ENCADRES	A	B	C	D	Autres
	NOMBRES :	0	0	0	0	0
10	SUPERIEUR HIERARCHIQUE DIRECT : Responsable de la Cellule d'hygiène et de salubrité publique au sein de la Subdivision Santé des Iles Sous le Vent					
11	MOYENS SPECIFIQUES LIES AU POSTE : Bureau, téléphone, ordinateur, Email					
12	CONTRAINTES ET AVANTAGES DU POSTE : Déplacements dans les autres îles des Iles Sous le Vent par avion ou par bateau pour effectuer des missions de contrôle. Peut être appelé à intervenir dans une autre île de la Polynésie française, en cas de besoin.					
13	ACTIVITES PRINCIPALES : <ul style="list-style-type: none">- Donner son avis sanitaire sur toute demande de permis de construire et de conformité des constructions (instruction des dossiers de demande de permis de construire et visites de conformité) ;- Effectuer les prélèvements de contrôle de la qualité des eaux destinées à la consommation humaine, des eaux de baignade en mer, en eau douce ou en piscine et des rejets de station d'épuration d'eaux usées domestiques ;- Procéder au contrôle des établissements à caractère alimentaire, instruire les demandes d'autorisation, vérifier l'application de la réglementation, la faire appliquer ;- Procéder au contrôle sanitaire des établissements touristiques ;- Instruire les plaintes ;- Participer aux enquêtes sanitaires ;- Mettre en œuvre les actions de lutte antivectorielle ;- Préparer les projets de correspondances, d'avis, les comptes-rendus de visites et les procès-verbaux de constatation ;- Contribuer à l'Education pour la santé et aux programmes mis en place par la cellule de promotion de la santé de la Subdivision santé des ISLV et concernant son secteur d'activité					
14	ACTIVITES ANNEXES : Participer sur instruction du chef du Centre d'hygiène et de salubrité publique ou du chef de la Subdivision santé des Iles Sous le Vent à des opérations ponctuelles en relation avec des situations d'urgence.					

II – PROFIL PROFESSIONNEL

15	CADRE D'EMPLOI : Technicien
16	SPECIALITE SOUHAITABLE : Titulaire d'un DUT ou d'un BTS spécialisé dans les techniques sanitaires

S: Sensibilisation, A: Application; E: Expert

17	COMPETENCES	S	A	E
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Sens de la responsabilité ▪ Savoir conduire des projets ▪ Etre doté de capacités d'analyse et de synthèse ▪ Etre force de propositions ▪ Rigoureux, organisé, méthodique ▪ Sens de la communication ▪ Etre pédagogue ▪ Aimer travailler sur le terrain ▪ Maîtrise de l'outil informatique ▪ Avoir des capacités rédactionnelles ▪ Etre doté de capacités d'adaptation ▪ Savoir travailler en équipe ▪ Etre doté de capacités d'initiative ▪ Maîtrise de la langue tahitienne 			X X X X X X X X X X X X X X X

18	EXPERIENCE PROFESSIONNELLE SOUHAITEE :
----	--

19	FORMATION D'ADAPTATION OBLIGATOIRE : Formation d'adaptation d'au moins 4 mois au Centre d'Hygiène et de Salubrité Publique, sis 156 avenue Georges Clémenceau à Papeete-Tahiti
----	--

20	DUREE D'AFFECTION SOUHAITABLE DANS LE POSTE : minimum 3 ans
----	---